



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

LES TRAVAUX NE SONT PAS AUTORISÉS AVANT LA DÉLIVRANCE DU PERMIS

## FORMULAIRE DE DEMANDE POUR MODIFICATION DU PERMIS DE CONSTRUCTION

DATE :	REPLI PAR :	NO DEMANDE :
<b>COORDONNÉES DU (DES) REQUÉRANT(S)</b>		
NOM(S) :	<input type="checkbox"/> Le requérant est propriétaire	
	Depuis quand?	
ADRESSE RÉSIDENTIELLE :		
	CODE POSTAL :	
TÉLÉPHONE RÉSIDENCE :	CELL. :	
COURRIEL :		
<b>TRAVAUX</b>		
EXÉCUTANT DES TRAVAUX :		
ADRESSE DES TRAVAUX :		
LOCALISATION LOT :		
VALEUR ESTIMÉE :		
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR DE LA TOITURE :		
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR DES MURS :	<input type="checkbox"/> Identique à la résidence	
ENTREPRENEUR POUR RACCORDEMENT :		
ENTREPRENEUR POUR FOSSE SEPTIQUE :		
<b>DOCUMENTS ET INFORMATIONS À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE</b>		
<input type="checkbox"/> PLANS DE LA RÉSIDENCE- <b>MODIFIÉ</b>	<input type="checkbox"/> PROCURATION/PREUVE DE PROPRIÉTÉ	
(Si votre terrain est dans un de ces secteurs)	<input type="checkbox"/> DÉPÔT DE GARANTIE 1 500 \$ <b>SI PAS DÉJÀ REMIS</b> (Chèque visé ou traite bancaire)	
<input type="checkbox"/> Approuvés promoteur Domaine des Grands-Ducs		
<input type="checkbox"/> Approuvés promoteur Exposition Sud		
<input type="checkbox"/> PLAN PROJET D'IMPLANTATION- <b>MODIFIÉ</b>	<input type="checkbox"/> TEST DE SOL POUR INSTALLATION SEPTIQUE- <b>SI MODIFIÉ</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Résidence avec installation septique</b> : document de la gestion des eaux de ruissellement pour la construction d'un bâtiment de 25 m <sup>2</sup> et plus conforme au RCI (Règlement de contrôle intérimaire de la CMQ pour (Jardins de pluie ou puits percolant pour les eaux de gouttières).		
<input type="checkbox"/> <b>Résidence raccordée à l'égout</b> : document produit par un professionnel déterminant le type sol conforme au RCI.		
<input type="checkbox"/> <b>Remaniement de sol impliqué pour la construction est égal ou supérieur à 700 m<sup>2</sup></b> : un plan de gestion des eaux de ruissellement et de remaniement des sols pour l'ensemble du terrain remanié, d'une échelle minimale de 1 : 500, préparé par un professionnel compétent.		
<input type="checkbox"/> <b>Allée de circulation de 100 m linéaires et plus ou aire de stationnement d'une superficie supérieure ou égale à 150 m<sup>2</sup> (l'allée de circulation est également comprise dans le calcul de superficie)</b> Un plan de gestion des eaux pluviales de l'allée d'accès et de l'aire de stationnement présentant les ouvrages d'infiltration, de rétention, de régulation et de transport devant être conçu et aménagé pour gérer les débits 1, 10 et 100 ans aux valeurs de débit qui prévalaient avant le projet et une grille de conformité devra être complété par l'ingénieur mandaté		

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET	
PRÉSENCE D'UN GARAGE	<input type="checkbox"/> ATTENANT <input type="checkbox"/> ISOLÉ
PRÉSENCE D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE	<input type="checkbox"/> REMISE <input type="checkbox"/> AUTRE
PRÉSENCE D'UN LOGEMENT D'APPOINT	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
DATE DÉBUT DES TRAVAUX :	
DATE PRÉVUE FIN DES TRAVAUX :	
<b>Signature du requérant :</b>	
DESCRIPTION DES TRAVAUX	
CHAMBRES	
NOMBRE DE CHAMBRES PROJETÉES	
PONCEAU	
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> CHÈQUE VISÉ <input type="checkbox"/> À VENIR <input type="checkbox"/> AUTRE
DEMANDE ASSUJETTIE AUX PIIA ET/OU DÉROGATION MINEURE	
Applicable : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	L'inspecteur a avisé le demandeur le :
DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS	
Applicable : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Date :      Initiales :
Évaluation :	Montant :
CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES	
Puisatier :	<input type="checkbox"/> Soumission du puisatier
Terrains voisins construits : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Cours d'eau ou plans d'eau : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Champs cultivés : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Puits existants : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>PRIX DU PERMIS</b>	Variable selon la demande effectuée (Contacter le service à la clientèle)
<b>VALIDITÉ DU PERMIS*</b>	12 MOIS À PARTIR DE LA DATE D'ÉMISSION
<p><b>* La construction doit être commencée durant ces 12 mois. Si jamais elle n'est pas terminée à ce terme, le permis peut être prolongé de 6 mois supplémentaires en effectuant une demande à un inspecteur municipal.</b> Si nous vous transmettons des extraits de la réglementation, cela ne signifie pas que ces extraits comportent l'ensemble des normes, règles et dispositions applicables à la propriété ou au projet visé. Dans tous les cas, il est de la responsabilité du citoyen concerné d'effectuer les vérifications appropriées afin d'obtenir toutes les informations requises au soutien de sa demande ou de son projet.</p>	